

Coopération Monaco-Madagascar



# Rapport d'activités 2021



**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**





## CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83  
Consul@Monaco-Madagascar.com  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

# SOMMAIRE

Préface .....	p.5
<b>LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE</b> .....	p.7
<b>NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE</b>	
Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM).....	p.8
Projet TAMBATRA - Projet Intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana .....	p.9
Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire .....	p.10
<b>SANTE</b>	
Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la lutte contre le Paludisme Prévenir la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base .....	p.11
Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10-24 ans) .....	p.12
Projet de mise en œuvre de la couverture de Santé universelle (CSU) à Sainte Marie.....	p.12
Projet BIRDY .....	p.13
Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar .....	p.13
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien.....	p.14
Projet de réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tamboho Fianarantsoa.....	p.14
Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga .....	p.15
<b>SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>	
Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/ et pour personnes handicapées .....	p. 16
<b>EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE</b>	
SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo .....	p.17
Pôle Jeunesse Education Formation : « contribution à l'épanouissement des jeunes vulnérables » .....	p.18
Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie- restauration La Rizière .....	p.18
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables .....	p.19
Réhabilitation des installation électriques de centres de santé et différentes structures accueillants des enfants vulnérables. ....	p.19

## **INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE**

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany , Boeny et Sofia .....	p.20
QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar .....	p.20
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra.....	p.20
Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire .....	p.21

## **AUTRES DOMAINES**

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar .....	p.22
Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar - FANAINGA .....	p.23
Fonds d'urgence .....	p.23

## **Données graphiques sur les actions de la Coopération monégasque à Madagascar .....**

**p.24**

## **LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO .....**

**p.25**

## **SANTE**

Equiperment en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics .....	p.26
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé .....	p.32

## **EDUCATION ET SPORT**

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes.....	p.34
Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques à des école publiques.....	p.35
Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics .....	p.36
Autres appuis.....	p.39

## **ENFANCE VUNERABLE**

Enfance handicapée .....	p.43
Enfance en situation de précarité .....	p.44

## **ANNEXES**

Annexe 1 - Résumé succinct des actions du Consulat depuis 2004 .....	p.52
Annexe 2 - Dotations financières et conventions signées depuis 2004.....	p.53



# PREFACE

Nous sommes ravis de vous présenter le 19<sup>ème</sup> rapport d'activités du Consulat de Monaco, au titre de l'année 2021.

Depuis 2005, une aide publique est octroyée par le Gouvernement Princier à Madagascar et croît chaque année afin de consolider les actions entreprises. Pour les 3 dernières années :

- 2016 : 1.462.349 €
- 2017 : 1.555.360 €
- 2018 : 2.080.605 €
- 2019 : 2.580.358 €
- 2020 : 2.667.230 €
- 2021 : 2.683.061 €

Ce qui fait de Madagascar le premier bénéficiaire.

Au total, l'aide publique au développement monégasque qui s'élevait à 58,3 millions d'Euros pour la période 2018-2020 sera portée à 74 millions d'Euros pour la période 2022-2024 et concerne onze pays. Cette coopération concerne également d'autres pays tels que le Sénégal, le Niger, le Mali, Burkina Faso, Afrique du Sud, Liban...).

SAS Le Prince Souverain Albert II veille personnellement à ce que la part du budget consacré à la coopération avec ces pays augmente régulièrement. Il est très impliqué dans la prise en compte des difficultés immenses rencontrées par les populations dans encore beaucoup de pays. D'autre part, il s'implique massivement dans les causes environnementales et notamment à travers la Fondation Prince Albert II de Monaco <https://www.fpa2.org>.

La Principauté ne prend pas pour excuses les difficultés que le monde traverse depuis plus de 2 ans pour réduire le budget de coopération au profit d'un certain nombre de pays qui en ont le plus besoin. Il y a un record dont nous sommes heureux, Monaco est le pays dans le monde qui consacre le plus d'argent par habitant à la coopération, Nord-Sud. Il faut régulièrement rappeler que ce minuscule pays fait 202 hectares ou 2,2 KM2, soit environ la surface d'une exploitation agricole moyenne, et ce malgré les projets d'extension en mer. Le plus petit Etat du monde étant Le Vatican et juste après, le Rocher ! C'est la même chose pour le nombre de monégasques, aux alentours de 10.000 !

Comme précédemment, ce rapport expose en **première partie** le soutien apporté par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) <https://cooperation-monaco.gouv.mc> rattachée au Département des Relations Extérieures. Ces actions sont supervisées par Natacha TANG, la Coordinatrice Pays.

La **seconde partie** est consacrée aux appuis menés par le Consulat [www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com) et nous essayons de répondre au mieux aux besoins des hôpitaux/CSB, des écoles publiques et de quelques associations qui viennent en aide aux handicapés et aux enfants vulnérables. Cela est rendu possible grâce à la générosité et à la constance des donateurs qui figurent à la fin du rapport annuel. En 2021, les donations reçues s'élevaient à 98.677 €, soit 81.084 € et 98.677 MGA.

Nous sommes redevables vis-à-vis des amis qui continuent à apporter leur contribution financière malgré un contexte difficile et incertain. Cela est d'autant plus important qu'il ne faut jamais perdre de vue que lorsque les personnes aisées éprouvent des difficultés et des doutes, imaginez ce que vivent et ressentent les plus faibles.

Tous les rapports annuels depuis 2004, figurent sur notre site [www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à vos remarques ou suggestions.

Niry RABEMANOLONTOA  
Vice-Consul Honoraire

Cyril JUGE  
Consul Général Honoraire



***LES APPUIS***

***DE LA COOPERATION***

***MONEGASQUE***

## NUTRITION – SECURITE ALIMENTAIRE

### Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM)

**Partenaire** : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)

**Durée du projet** : 2017-2020

**Financement de l'année 2021** : extension dans le temps

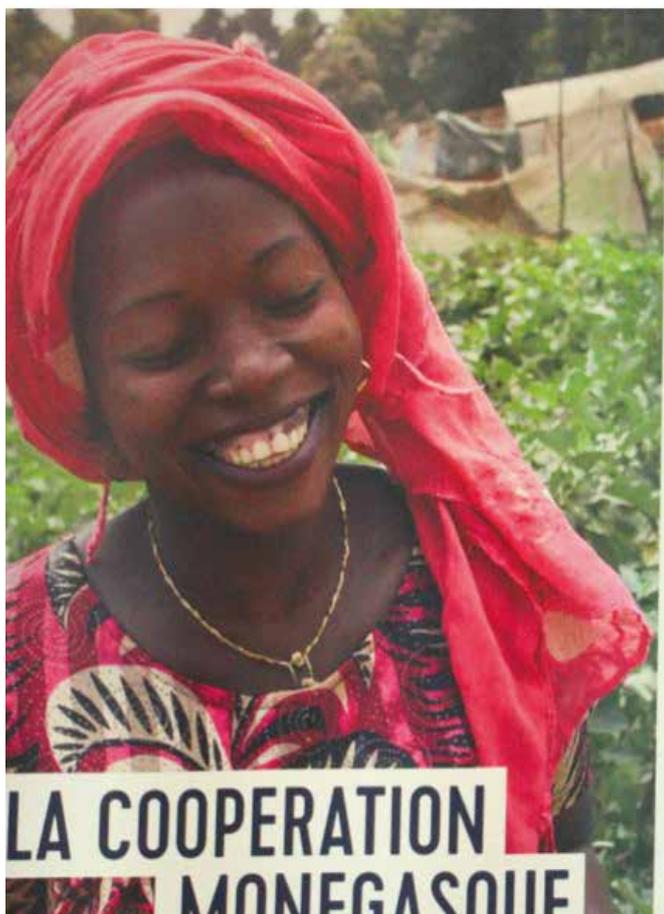
**Bénéficiaires** : 12 000 familles avec enfants de 0 à 24 mois, 7 500 femmes allaitantes ; 250 personnels de santé ; 60 agents communautaires des zones d'intervention de Nutri'zaza à Antananarivo.

**Objectif général** :

Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 2 ans par des actions innovantes et complémentaires de sensibilisation en milieu urbain.

**Réalisations 2021** :

- Lancement du produit fortifié pour les enfants en âge scolaire de 6 à 14 ans ;
- Atelier de clôture du projet en novembre.



Lors de l'atelier de clôture en novembre

## Projet TAMBATRA - Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana

### **Partenaire :** PROGRAMME ALIMENTAIRE

MONDIAL (PAM), GRET, ACTION CONTRE LA FAIM (ACF), AGRONOMES ET VETERINAIRES SANS FRONTIERES (AVSF)

**Durée du projet :** 2019 – 2022

**Financement de l'année 2021 :** 700 000 Euros

**Bénéficiaires :** 4 000 ménages, dont 3 602 enfants de moins de 5 ans et 5 403 enfants d'âge scolaire

### **Objectif général :**

Lutter contre la malnutrition, par le renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et au niveau des ménages.

### **Réalisations 2021 :**

- Installation de fours améliorés à l'EPP de Manandriana, permettant de faire cuire des farines fortifiées pour 276 élèves du primaire et préscolaire ;
  - Formation en éducation nutritionnelle pour les parents d'élèves ;
  - Construction du bloc sanitaire pour le CSB II Manandriana. Le centre a été aussi doté d'équipement de gestion de déchets et de château d'eau ;
  - Dotation de matériel de suivi de croissance au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère (CRENAS) ;
  - Construction et équipement de sites communautaires de nutrition, dont un site peut accueillir en moyenne 300 enfants pour le suivi mensuel ou trimestriel ;
  - Début du deuxième cycle de production du jardin scolaire qui est cultivé et entretenu par les parents d'élèves ;
- Opérationnalisation de la ferme école à Fiaferana ;
- Réhabilitation du local de la rizerie, qui a été déplacé à un endroit plus central et plus spacieux.



*L'accueil chaleureuse des enfants à l'EPP de Manandriana*

## Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire

**Partenaire** : Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

**Durée du projet** : 2021 - 2024

**Financement de l'année 2021** : 90 000 €

**Bénéficiaires** : 391 organisations paysannes de la première phase, en majorité constituées de femmes, avec 54 720 de bénéficiaires indirectes

### **Objectif général :**

Améliorer, dans trois régions du Grand Sud malgache (Anosy, Androy et Atsimo Atsinanana), le profil de consommation des ménages, en particulier la sécurité alimentaire et le statut nutritionnel des femmes et des enfants à travers l'accès à des produits alimentaires de base fortifiés, tout au long de l'année.



*Quelques femmes bénéficiaires du projet*

**Réalisations 2021** : pendant la période de clôture de la phase précédente :

- Elaboration d'une stratégie et plan de communication de communication relatifs à la fortification alimentaire à Madagascar ainsi que de la première stratégie pour la fortification alimentaire à Madagascar et du protocole de recherche de l'Enquête Nationale sur les Carences en Micronutriments ;
- Elaboration des normes sur le gari et la farine de fruit à pain et production de livre de recette à base de gari et de farine de fruit à pain ;
- Atelier de formation sur la fortification alimentaire pour les acteurs du secteur privé en vue d'explorer les possibilités de collaboration pour la commercialisation des farines produits par les bénéficiaires ;
- Achat de matériel pour la fortification des farines : mélangeurs et pré-mélangeurs ;
- Réhabilitation de parcelles cultivées et aménagement de nouvelles parcelles pour les 17 groupements sélectionnés par le projet, regroupant 391 organisations paysannes ;
- Renforcements de capacités socio-organisationnelles, formation en gestion de la vie associative, élaboration de plan d'action et de gestion financière des groupements ;
- Dotation de fournitures et de matériels, équipement de production - de conservation - de stockage - de transformation et d'emballage ;
- Soutien aux microprojets des groupements : octroi de fonds de démarrage ; appui et promotion des jardins potagers ; promotion de la commercialisation des produits et formation en entrepreneuriat des groupements des femmes.

Déploiement de la prochaine phase :

- Analyse de contexte pour la fortification ;
- Analyse de contexte pour l'approche marketing des produits transformés et fortifié ;

# SANTE

## Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme

**Partenaire** : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 15 000 €

**Bénéficiaires** : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet.

### Objectif général :

Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence

**Réalisations 2021** : Centre entretenu et fonctionnel et intensification de la lutte contre le paludisme

- Sécurisation et entretien du Centre National de Lutte contre le Paludisme et Laboratoire National de Référence grâce à 8 agents d'entretien et de laboratoire ;
- Réalisation de travaux d'entretien : rénovation de la toiture, des clôtures et des murs extérieurs ;
- 86 Ateliers et réunions multisectoriels, nationaux et internationaux accueillis au Centre ;

### Lutte contre le paludisme :

- Distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée (MIDs) auprès de 121 districts à forte recrudescence des cas de paludisme ;
- Une aspersion Intra-Domiciliaire dans les districts en recrudescence de cas de paludisme ;
- Une distribution de masse de médicaments anti paludiques au niveau de 09 districts cibles avec couverture moyenne de 69% en 2020, et sur 11 districts cibles avec couverture moyenne de 88,90% en 2021 ;
- Mobilisation communautaire sur l'assainissement, l'utilisation adéquate des MID et la fréquentation précoce des centres de santé ou sites communautaires en cas de problèmes.

## Prévenir la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base

**Partenaire** : INTERAIDE

**Durée du projet** : 2021 - 2023

**Financement de l'année 2021** : 50 000 €

**Bénéficiaires** : 1360 agents de santé villageois, 170 000 enfants bénéficiant de la prise en charge direct, 70 000 personnes sensibilisées.

**Objectif général** : A Contribuer dans les zones ciblées à améliorer la situation sanitaire des populations rurales et la survie des moins de 5 ans

### Réalisations 2021 :

- Signature de la convention de partenariat de poursuite du projet, pour trois ans (2021-2023)
- Adaptation des activités avec le contexte de la crise sanitaire. Le projet a effectué moins de sensibilisation de masse dû au contexte sanitaire, mais plus de visite à domicile et de réunion en petit groupe ;
- Prospection de nouvelle zone d'intervention.

## Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)

**Partenaire** : Médecins du monde

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 80 000 €

**Bénéficiaires** : Jeunes et adolescents de 10 à 24 ans

### Objectif général :

Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité maternelle associée au manque d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité en particulier chez les adolescentes et les jeunes (10-24 ans) à travers le renforcement du rôle des acteurs de la société civile et des institutions publiques liées à la thématique à Tananarive, Madagascar

**Réalisations 2021** : formation, sensibilisation et plaidoyer sur la thématique de Santé Sexuelle et Reproductive

- 4 formations techniques avec les thématiques suivantes : consultations pré et post-natales, méthodes de planification familiale courte durée, méthodes de planification longue durée, et violence sexuelle ;
- 40 prestataires de service et 201 agents communautaires formés et suivis ;
- 10 superviseurs des associations partenaires identifiés, formés et suivis
- Formation de 8 membres des OSC
- 82 Educateurs Pairs jeunes et 103 au niveau des collèges identifiés, formés et suivis

## Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)

**Partenaire** : Médecins du monde

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 80 000 €

**Bénéficiaires** : Jeunes et adolescents de 10 à 24 ans

### Objectif général :

Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité maternelle associée au manque d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité en particulier chez les adolescentes et les jeunes (10-24 ans) à travers le renforcement du rôle des acteurs de la société civile et des institutions publiques liées à la thématique à Tananarive, Madagascar

**Réalisations 2021** : formation, sensibilisation et plaidoyer sur la thématique de Santé Sexuelle et Reproductive

- Réhabilitation de 7 structures de santé ;
- 1400 kits d'accouchement et 210 kits épisiotomie distribués ;
- Sensibilisation : 67 de chefs de fokontany sensibilisés et deux sensibilisations de masse effectuées
- 4 660 participants aux groupes de paroles dont 2 379 adolescent.e.s et jeunes/ 2 281 parents
- Plaidoyer : nomination de deux jeunes des associations partenaires en tant que champions du plaidoyer
- Participation active de MDM à la révision du Plan d'Action National Budgétisé Planning Familial et l'élaboration d'un Plan D'Amélioration de la Qualité de Planification Familiale

## PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE DE SANTE UNIVERSELLE (CSU) A SAINTE MARIE (MADAGASCAR)

**Partenaire** : Cellule d'Appui à la mise en Œuvre de la Couverture de Santé Universelle (CA-CSU) – Ministère de la Santé Publique, Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)

**Durée du projet** : 2020 - 2023

**Financement de l'année 2021** : 400 000 €

**Bénéficiaires** : les 23 000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie

### Objectif général :

Améliorer l'accès aux soins pour la population de Sainte Marie à Madagascar, particulièrement les personnes les plus vulnérables et précaires, par la mise en place de la couverture santé universelle

### Réalisations 2021 :

- - Dotation de matériels et équipements pour le CHR D ;
- - Elaboration de messages pour les campagnes de formation ;
- - Elaboration des termes de références et lancement d'appel d'offres pour le recrutement d'une mutuelle permettant la mise en œuvre de la protection financière de la CSU dans le district sanitaire de Sainte Marie ;
- - Visite conjointe du projet par Monsieur le Ministre de la Santé Publique, Monsieur le Représentant Pays par intérim de l'OMS et Madame la Coordinatrice Pays de la Coopération monégasque à Madagascar.



Visite officielle de SEM Ministre de la Santé Publique, le Représentant Pays par intérim de l'OMS et Madame la Coordinatrice Pays de la Coopération monégasque

## Projet BIRDY

**Partenaire** : Institut Pasteur de Madagascar

**Durée du projet** : 2018 - 2020 (analyse des données ont été étendues jusqu'en 2021)

**Financement de l'année 2021** : Période d'extension, sans coût additionnel

**Bénéficiaires** : environ 2 500 enfants recrutés dans la cohorte et leur famille; le personnel des partenaires de santé locaux tel que l'IPM et son unité pharmaco-épidémiologique

**Objectif général :**

Évaluer l'importance et les conséquences des infections bactériennes sévères dès la naissance à la petite enfance à Madagascar.

**Réalisations 2021 :**

- Analyse des données collectées en vue de l'élaboration du rapport de recherche,
- Fin de la collecte des données sur les mères et enfants suivis, à Antananarivo et à Moramanga ;
- Analyse des données collectées en vue de l'élaboration d'un rapport de recherche, encore en cours ;
- Collaboration avec ACF, pour la prise en charge des enfants atteints de malnutrition
- Mise en relation des mères bénéficiaires du projet, avec des mutuelles de santé, afin de continuer la prise en charge de leurs enfants en cas de maladie, une fois que le projet prend fin.

## Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

**Partenaire** : Institut Malgache de Recherche Appliquée

**Durée du projet** : 2021 - 2024

**Financement de l'année 2021** : 80 000 €

**Bénéficiaires** : 18 822 personnes dont 16 226 femmes enceintes dépistées en consultations prénatale (Test de dépistage rapide) ; 800 drépanocytaires suivis ; 350 personnels de santé ; 1 415 agents communautaires dont les capacités techniques seront renforcées ; 40 000 personnes sensibilisées sur la drépanocytose ; 105 structures de santé de tous niveaux (Centre de Santé de Base au CHU), dont l'hôpital HJRA (laboratoire)

**Objectif général :**

Contribuer au programme national de lutte contre la drépanocytose afin d'améliorer la santé maternelle et infantile dans des régions à forte prévalence à Madagascar.

**Réalisations 2021 :**

- Signature de la convention de partenariat entre la Principauté de Monaco et IMRA, pour un projet de 3 ans, avec une extension du projet, sur une nouvelle zone : le district de Vaingandrano ;
- Mission de déploiement de la nouvelle phase du projet dans les quatre districts bénéficiaires : Manakara, Vohipeno, Farafangana, et Vaingandrano ;
- Elaboration d'un état des lieux sur la prise en charge des patients drépanocytaires, dans les 4 districts d'interventions renseignant sur le nombre de patients, le coût du traitement, l'état des centres de prise en charge et les ressources humaines disponibles.

## Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien

**Partenaire** : Fight Aids Monaco (FAM)

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 44 565 €

**Bénéficiaires** : 4 000 jeunes exposées au risque de contamination, 2 000 jeunes dépistés IST/VIH et 2 000 jeunes traités ; et 1 500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses.

Deux associations locales partenaires : Sambatra Izay SALama (SISAL) et Aides et Soins aux Malades (ASM)

### **Objectif général :**

Amélioration de la prévention, du dépistage et de la prise en charge globale des PVVIH démunis à Madagascar

### **Réalisations 2021 :**

- Duplication d'affiches de sensibilisation concernant l'IST – VIH et COVID 19 ;
- 120 sorties de contacts et de mobilisations réalisations dont 72 sont diurnes et 48 nocturnes avec 4000 personnes touchées ;
- Réalisation d'une enquête sur la situation médicosociale des travailleurs de sexe et des personnes vivant avec le VIH ;
- 8 000 consultations enregistrées dans les deux dispensaires de SISAL (à Antananarivo et à Tuléar) dont 91 nouveaux cas séropositifs détectés ;
- 211 Personnes vivant avec le VIH bénéficiant du traitement Anti-Rétro-Viraux et suivi par les accompagnateurs sociaux ;
- Pour ASM, prise en charge des frais médicaux et des frais de déplacement de 30 patients en situation de vulnérabilité, par mois.

## Projet réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tambohobe Fianarantsoa

**Partenaire** : Ministère de la Santé Publique avec le Centre Hospitalier Universitaire Tambohobe de Fianarantsoa, STEPS Consulting )

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 40 730 €

**Bénéficiaires** : Toute la population urbaine et rurale de la province de Fianarantsoa, particulièrement les enfants de 0 à 15 ans ainsi que 16 personnels du service)

### **Objectif général :**

Contribuer à la baisse de la morbidité et de la mortalité infantile par l'amélioration des prestations dispensées au sein du Service Pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire de Tambohobe à Fianarantsoa

### **Réalisations 2021 :**

- Affectation en Mars 2021 d'une Interne qualifiante en pédiatrie pour le service pédiatrique du CHU Tambohobe ;
- Mise à jour et diffusion des différents protocoles sur la gestion de la crise sanitaire (formations, matériel) ;
- Acquisition d'équipements complémentaires pour le service pédiatrie ;
- Renforcement de l'humanisation des soins et mise en place de système d'évaluation de satisfaction des patients.

## Projet : Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga

**Partenaire** : SANTE SUD

**Durée du projet** : 2021 - 2023

**Financement de l'année 2021** : 77 000 €

**Bénéficiaires** : 91 000 bénéficiaires des aires de santé des sages-femmes et 130 000 bénéficiaires des 13 CSB, 140 855 femmes en âge de procréer (15 – 49 ans) dans trois districts de la région Anlamanga)

### **Objectif général** :

Promouvoir des mécanismes innovants, intégrés et coordonnés pour renforcer l'accès des femmes et des enfants à des soins de qualité en zones rurales à Madagascar

### **Réalisations 2021** :

- Augmentation de la fréquentation des populations bénéficiaires des cabinets d'accouchement communautaire ;
- Augmentation de la couverture vaccinale dans les districts d'intervention et réduction des décès liés au paludisme ;
- Réalisation d'une étude d'évaluation des cabinets d'accouchements communautaire, démontrant la satisfaction des usagers qui qualifient les soins de cabinets, comme de qualité et de proximité ;
- Atelier de capitalisation et lancement de la prochaine phase du projet.



*Atelier de capitalisation*

# SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de / pour personnes handicapées

**Partenaire** : Humanité et Inclusion

**Durée du projet** : 2019-2021

**Financement de l'année 2021** : 100 000 €

**Bénéficiaires** : Les bénéficiaires directs du projet sont les membres, bénévoles et personnes salariées des 8 associations partenaires, soit environ 1 200 personnes.

Les bénéficiaires indirects représentent les personnes accompagnées par ces organisations, environ 10 850 personnes (bénéficiaires directs des associations partenaires) et environ 34 150 personnes (bénéficiaires indirects des associations partenaires)

### **Objectif général** :

Contribuer à l'autonomisation des associations travaillant avec et pour les personnes en situation de handicap.

### **Réalisations 2021** :

- Les 7 associations (FAAM, EPHATA, AMIS, UNHAM, AJFACE, FANARENANA et ORCHIDEES BLANCHES) ont poursuivi leurs projets d'autofinancement. Les gains ont permis d'alléger les charges de fonctionnement des associations ;
- Renforcement organisationnel pour les 7 associations, élaboration de stratégie de partenariats et de communication ;
- 35 rencontres de plaidoyer auprès des autorités locales de décisions et 52 rencontres de lobbying auprès des organisations locales ;
- 10 rencontres auprès de potentiels bailleurs de fonds dont 9 réponses positives ;
- 21 sensibilisations de masse réalisées sur le thème du handicap et de de l'inclusion ;
- 2 films documentaires-reportages produits ;
- 36 émissions de sensibilisation radiophoniques produites et diffusées sur 7 antennes de station radio ;
- Réalisation d'une étude d'évaluation du projet.



*Le tournage pour un film documentaire-reportage*

## EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE

**SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo**

**Partenaire** : Apprentis d'Auteuil Océan Indien

**Durée du projet** : 2019-2022

**Financement de l'année 2021** : 163 376 €

**Bénéficiaires :**

- 1 600 enfants et jeunes en situation de rue accueillis dans les centres
- 500 enfants et jeunes en situation de rue suivis lors des maraudes
- 500 familles vulnérables accompagnées
- 50 éducateurs et professionnels du social et 15 cadres et membres des CA des associations renforcés dans leurs capacités
- 20 personnes ressources provenant des autorités politiques et administratives malgaches participeront aux activités du projet (formations, suivi et pilotage, sensibilisations)

**Objectif général :**

Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo (Madagascar) en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge.

**Réalisations 2021 :**

- Le projet favorise la réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue à Antananarivo en soutenant cinq partenaires malgaches : le centre Nouveau Relais des Jeunes (NRJ), HARDI, Graines de bitume, Manda et la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance
- 213 maraudes réalisées avec 1927 rencontres avec des enfants, 27 soins de santé prodigués et 1850 repas distribués ;
- 121 enfants accueillis dans le gîte de nuit de NRJ et 610 enfants accueillis au centre de jour pour l'ensemble des associations (alphabétisation, remise à niveau et soutien scolaire confondus)
- 1 493 enfants bénéficiant de prise en charge médicale et dentaire ;
- 508 séances d'activités périscolaires et 27 sorties pédagogiques au profit de 989 jeunes et enfants dont 2 colonies de vacances ;
- Activités d'éducation affective relationnelle et sexuelle sur le thème de la vie affective avec 123 enfants et jeunes participants ;
- 610 enfants réinsérés scolairement ;
- 183 jeunes en classes de préprofessionnalisation fonctionnelles ;
- 84 jeunes accompagnées individuellement par BPE (Bureau pour l'Emploi)
- 420 familles accompagnées et 132 bénéficiant d'appui dans les démarches administratives ;
- Appui alimentaire aux familles et organisation d'atelier de cuisine et nutritionnels ;
- Formation sur des métiers (artisanats, fabrication de savons et atelier de reprisage de pulls) et accompagnements des parents dans la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus.

**Pôle EDUCATION « Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté ; »**

**Partenaire** : Projet Jeunes Leader, KOlo Zaza MAlagasy, ONG Bel'Avenir, l'association Les Vélos D'Ambalakilonga (LVDA), avec le lead de ATIA

**Durée du projet** : 2021-2023

**Financement de l'année 2021** : 192 000 €

**Bénéficiaires :**

17 223 enfants de 4 à 12 ans ; 56 450 adolescents ; 96 animateurs Jeunes Leaders, 90 nouveaux éducateurs KOZAMA, 110 enseignants volontaires KOZAMA et directeurs EPP, 2520 parents pour le Projet Jeune Leader

**Objectif général :**

« Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté à Madagascar. »

**Réalisations 2021 :**

- Signature de la convention de partenariat entre ATIA et la Principauté de Monaco.

**Projet Jeunes Leader (PJL)** : (i) installation de 32 jeunes leaders dans 28 collèges publics partenaires qui ont menés des séances de cours, de counseling, des référencement médicaux, (ii) 12 292 collégiens ont bénéficié des curriculums proposés par PJL sur la santé sexuelle, la puberté et les compétences de vie, (iii) 1749 parents ayant participé aux ateliers organisés ;

**Bel Avenir** : scolarisation de plus de 1000 élèves à Tuléar avec octroi de bourses et kit scolaire ; 86 élèves accompagnés à la ferme école de Fianarantsoa, avec un renforcement de compétence en français et mathématiques ;

**Kozama**: réalisation de séances d'éducation parentale, sensibilisation à l'inscription préscolaire auprès de 11 nouvelles EPP, validation des outils pédagogique auprès de la Direction de l'Education fondamentale et de la Petite Enfance, amélioration de 14 salles préscolaires, cours de soutien scolaire auprès de 15 EPP.

**LVDA** : après un arrêt momentané des activités, lié au contexte sanitaire, les responsables ont repris avec la distribution de vivre auprès des jeunes et du personnel exécutif de l'association.

**ATIA** : assure le suivi du projet.

**Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière**

**Partenaire** : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

**Durée du projet** : 2020 - 2021

**Financement de l'année 2021** : 75 000 €

**Bénéficiaires :**

Jeunes âgés de 17 à 21 ans, majoritairement originaires de Fianarantsoa et sa province ; 40 formateurs ; 10 maîtres de stage.

**Objectif général :**

Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes défavorisés à Madagascar grâce à la formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

**Réalisations 2021 :**

- Recrutement et prise de poste d'un assistant technique basé à Fianarantsoa ;

- 117 jeunes suivent actuellement la formation auprès de la Rizière. Des innovations ont été apportées dans le cursus de formation. Pour la filière commit d'hébergement, la formation en coupe et couture a été rajoutée. Pour la filière commit de cuisine, la formation en chocolaterie a été mise en place en complément. Enfin pour ceux qui se spécialisent dans le service, la Rizière travaille sur la mise en place d'une formation sur le métier de sommelier ;

- Une étude de la clientèle locale a été menée en vue d'adapter les stratégies de marketing avec les besoins et réalités locaux ;

- Réalisation de travaux d'extension du bâtiment des sanitaires des élèves et installation de 6 panneaux photovoltaïques et les 2 ballons d'eau chaude photovoltaïque de 300 litres

## Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables

**Partenaire** : Fondation des Alliances Françaises (FAF)

**Durée du projet** : 2020 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 70 000 € pour les 7 pays touchés par le projet

**Bénéficiaires :**

50 000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels..

**Objectif général :**

Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique.

**Réalisations 2021 :**

- Réalisation de la formation sur l'animation jeune public ;
- Mise à disposition de kits d'animation et des livres d'activité ;
- Redynamisation de l'utilisation du koombook.

## Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de centres de santé et de différentes structures accueillant des enfants, jeunes et adultes en situation précaire

**Partenaire** : Energy Assistance Monaco

**Durée du projet** : 2020-2022

**Financement de l'année 2021** : 61 170 €

**Bénéficiaires :**

500 personnes auprès des structures partenaires de la Principauté de Monaco dont : Foyer Olivia ULRICH, Graines de Bitume, « La Rizière », SISAL, Alliance Française, 10 CSB de Sainte Marie

**Objectif général :**

Améliorer la sécurité et les conditions de travail et/ou de diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité de 16 structures de santé ou accueillant des enfants et jeunes en situation précaire à Madagascar

**Réalisations 2021 :**

- Finalisation des travaux pour les CSB localisés dans la partie sud de l'île de Ste Marie,
- Elaboration devis pour les travaux du CHRD ;
- Finalisation des travaux au sein de Graines de Bitume et SISAL

## Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Boeny et Sofia, Madagascar

<p><b>Partenaire</b> : SAHI-MAMPITA via convention ATIA</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2021 - 2023</p> <p><b>Financement de l'année 2021</b> : 90 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Microfinance : 6 000 ménages visés, dont 3 500 à MAMPITA et 2 500 à SAHI</li> <li>- Mutuelle de santé : 3 500 ménages visés, dont 3 500 à MAMPITA</li> <li>- Accompagnement familial : 900 ménages visés, dont 550 à MAMPITA et 350 à SAHI</li> </ul> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des familles vulnérables vivant dans les régions Vatovavy-Fitovinany, Boeny et Sofia, à Madagascar.</p>	<p><b>Réalisations 2021</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la convention de partenariat et de financement</li> </ul> <p><b>SAHI</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des outils des référencements auprès des partenaires ;</li> <li>- Préparation d'une enquête de mise en place du service accompagnement familiale dans la sous agence de Marofarihy ;</li> <li>- Prospection et analyse pour la mise en place de la mutuelle ;</li> <li>- Ouverture d'une sous agence dans la commune Marofarihy qui sera rattaché à l'agence de Manakara ;</li> <li>- Collaboration avec la fédération Fagnibogna pour une création d'un réseau des boutiques et coopératives, et mise en place d'un système d'évaluation du fonctionnement du réseau.</li> </ul> <p><b>MAMPITA</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission exploratoire et ouverture d'une agence à Antsohihy qui a pu octroyer 200 crédits sur le dernier trimestre 2021 ;</li> <li>- Bon déroulement des activités favorisé par une période de confinement plus courte</li> </ul>
--	---

## QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar

<p><b>Partenaire</b> : Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSP) – SOS Village d'enfants</p> <p><b>Durée du projet</b> : 2018-2022</p> <p><b>Financement de l'année 2021</b> : 145 000 €</p> <p><b>Bénéficiaires</b> :</p> <p>40 centres d'accueil de jour avec les éducateurs, les assistants sociaux et les intervenants sociaux travaillant dans les centres.</p> <p>1 300 enfants accueillis en protection de l'enfance et 130 enfants susceptibles d'être accueillis dans ces 40 centres. Ainsi que 9 000 enfants de moins de 15 ans privés de soins parentaux placés dans les centres d'accueil.</p> <p>Enfin, 17 Directions régionales du MPPSPF et 2 directions centrales du MPPSPF.</p> <p><b>Objectif général</b> :</p> <p>Contribuer à la concrétisation des droits des enfants accueillis en protection de l'enfance ou susceptibles de l'être, à leur développement et à leur épanouissement.</p>	<p><b>Réalisations 2021</b> :</p> <p><b>Volet SOS Village d'enfants</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte tenu du contexte sanitaire, SOS VE a mis en place le système d'apprentissage à distance. Pour cela, les centres ont été dotés d'ordinateurs dont ils sont les garants de la sécurité. La connexion internet est fournie par l'Institut Supérieur de Travail Social durant les mois de formation.</li> <li>- La formation à distance permet d'élargir nombre des bénéficiaires, au-delà des 120 professionnels sociaux issus des 31 centres.</li> </ul> <p><b>Volet MPPSPF</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'une base de données des enfants de moins de 15 ans placés en institution ;</li> <li>- Partage des résultats de l'enquête sur le projet de vie des enfants ;</li> <li>- Régularisation de la situation des enfants placés dans les centres (acte de naissance et ordonnance de placement) ;</li> <li>- Formation des travailleurs sociaux régionaux dans l'accompagnement des enfants, de sa famille et du centre, en vue de la réalisation du projet de vie de l'enfant (notamment s'ils choisissent le retour à leurs familles)</li> </ul>
--	--

## Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra

**Partenaire :** ONG VAHATRA

**Durée du projet :** 2019 - 2021

**Financement de l'année 2021 :** 50 000 €

**Bénéficiaires :**

4 500 familles : démunies économiquement; vivant dans des conditions d'habitat précaire et dans des quartiers défavorisés.

**Objectif général :**

Réduire la pauvreté par la protection sociale des familles vulnérables de la Région Vakinankaratra et leur insertion économique.

**Réalisations 2021 :**

- Les mesures sanitaires ayant été plus souples pour 2020, les activités ont repris leur rythme de croisière ;
- Travail à la définition de la stratégie triennale ;
- Préparation conventionnement 2022 -2024

## Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire

**Partenaire:** 1001 FONTAINES- ONG RANONTSIKA

**Durée du projet :** 2019 - 2022

**Financement de l'année 2021 :** 90 000 €

**Bénéficiaires :**

Les populations vulnérables situées en zones rurales et périurbaines des régions Analanjirifo et Atsinanana. Environ 50 000 personnes pourraient accéder à une eau de boisson saine.

**Objectif général :**

Consolider un modèle de référence pour le secteur de l'accès à l'eau à Madagascar

**Réalisations 2021 :**

- Maintien des activités malgré le contexte sanitaire, avec un focus sur les usines en milieu rural ;
- 494 bidons de 20L d'eau potable distribués par jour ;
- Développement des activités du laboratoire et renforcement des partenariats institutionnels ;
- Mise en place d'un partenariat avec LCDM pour fournir 20L d'eau potable par semaine à 100 enfants drépanocytaire.

## AUTRES DOMAINES

### Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact social à Madagascar

**Partenaire :** MIARAKAP

**Durée du projet :** 2021 - 2023

**Financement de l'année 2021 :** 67 000 €

**Bénéficiaires :**

10 employés de MIARAKAP formés, 11 entreprises sont renforcés avant l'investissement, 16 entreprises sont appuyées après l'investissement

**Objectif général :**

Participer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs à fort impact malagasy, dynamiques, ambitieux et responsables.

**Réalisations 2021 :**

- Signature de la convention de partenariat et de financement ;
- Contractualisation avec la société Malakass qui est spécialisée dans la transformation du manioc en farine.



*Lors de la signature de convention.*

## Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar - FANAINGA

**Partenaire** : Délégation de l'Union Européenne ; Ambassade de France ; Agence de coopération internationale Allemande pour le développement (GIZ)

**Durée du projet** : 2017 - 2022

**Financement de l'année 2021** : 100 000 €

**Bénéficiaires** :

Les organisations de la Société Civile de Madagascar.

**Objectif général** :

Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ;

Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté

**Réalisations 2021** :

- Tenue des comités de pilotage systématique ;
- Séances de travail régulières pour définir la vision, les objectifs et l'approche de la prochaine phase ;
- Réalisation des commissions d'attribution de subvention qui ont permis de valider 90 demandes ;
- 97 organisations de la société civile en accompagnement rapproché, et 164 ont été appuyés dans la mise en relation ;
- 52 formations réalisées, avec 87 organisations de la société civile participantes ;
- Définition d'une stratégie d'intervention pour le Sud au vu du contexte local.

## Fonds d'urgence

**Partenaire** : Centre Hospitalier Universitaire Tambohobe – Fianarantsoa, Centre Hospitalier Universitaire Andrainjato Fianarantsoa, Action Contre la Faim, Programme Alimentaire Mondiale et Office Nationale de Nutrition

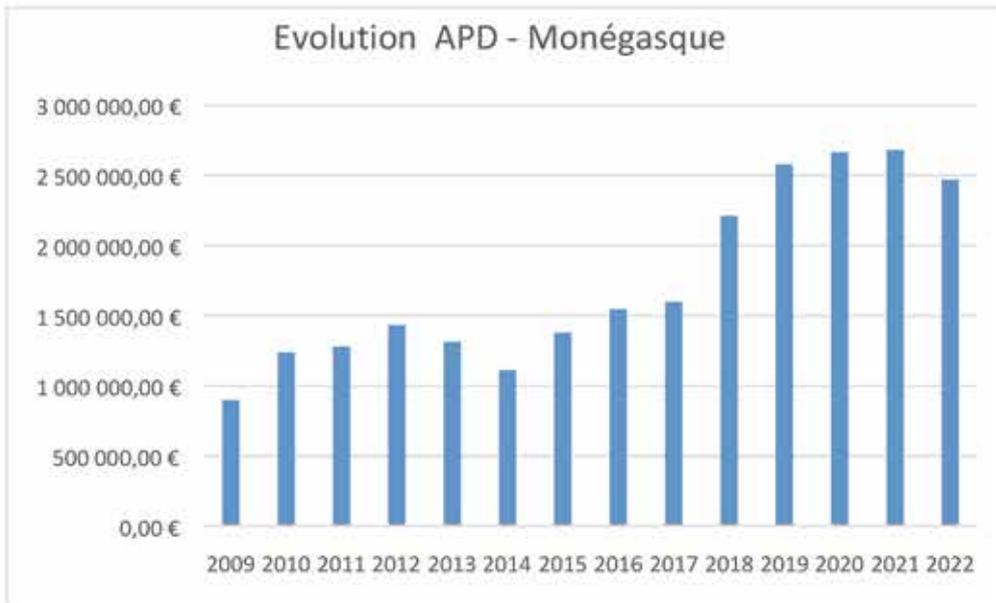
**Financement de l'année 2021** : 128 485 €

**Bénéficiaires** :

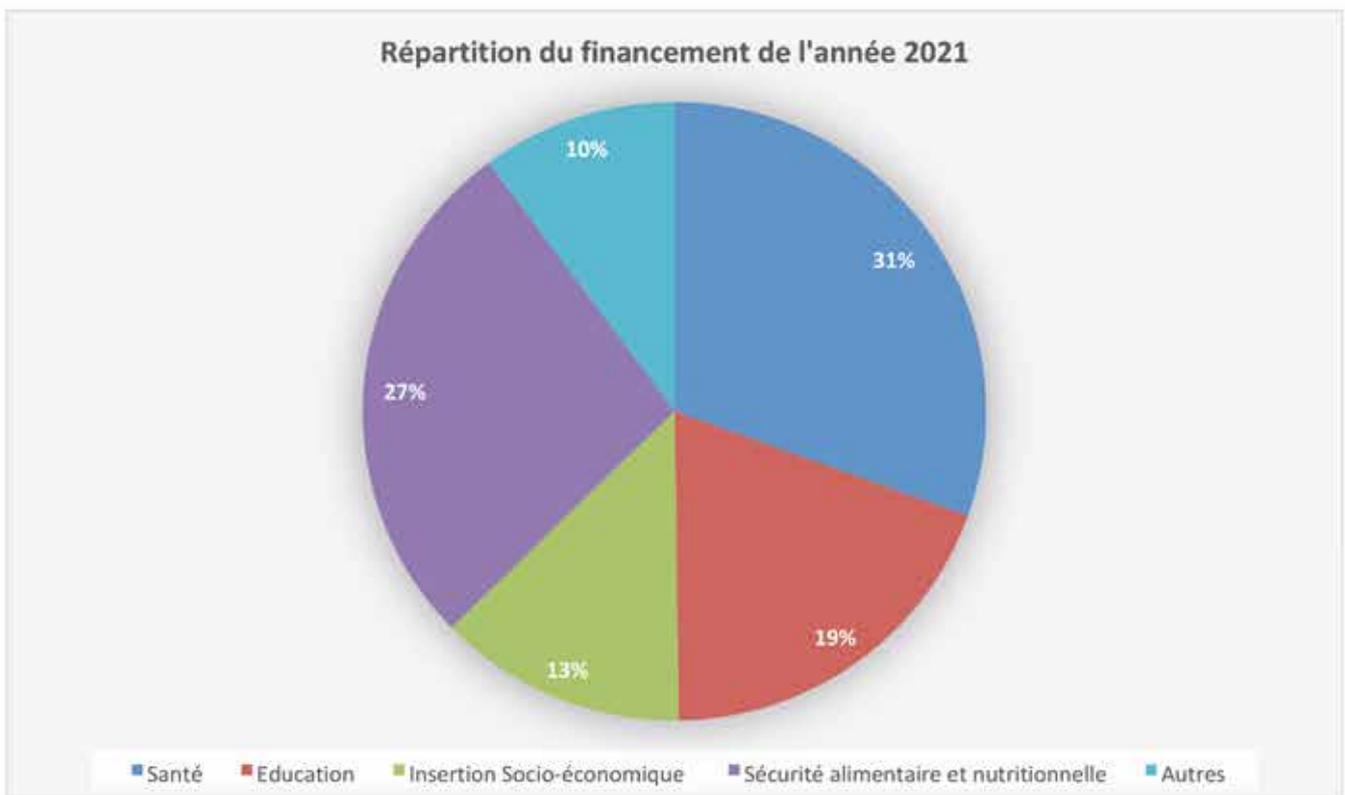
Patients en hospitalisation, les populations du SUD touchées par la sécheresse.

**Réalisations 2021** :

- Pendant l'année 2021, Madagascar en pleine lutte contre la pandémie de la COVID 19, devait faire face aussi à une situation d'insécurité alimentaire aigue, qui sévit principalement dans le Sud de l'île. Face à cette situation, la Principauté de Monaco a renforcé son engagement en faveur de la santé et de la lutte contre la malnutrition en octroyant des aides d'urgence pour ses partenaires ayant une expertise dans ces domaines.
- 10 700 € pour le centre hospitalier de Tambohobe Fianarantsoa, afin de soutenir l'achat de bouteilles d'oxygène ;
- 17 715 € pour le centre hospitalier Andrainjato de Fianarantsoa, utilisés pour l'optimisation de la fourniture en oxygène en vue de la prise en charge des patients atteints de la COVID ;
- 100 000 € pour l'assistance aux populations dans le grand Sud, touchées par une forte sécheresse. Le montant a été réparti comme suit 20 000 € pour l'Office National de la Nutrition, 30 000 € pour ACF et 50 000 € pour le PAM.



Les données du graphique ne concerne que les montants directement dédié aux projets ou aux partenaires pour la réalisation des projets. Pour 2021 et 2022, il s'agit de budget primitif.



***LES APPUIS  
DU CONSULAT  
DE MONACO***

En adhérant à la conception du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) que « *La santé est un droit fondamental de l'être humain, indispensable à l'exercice des autres droits de l'être humain. Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé susceptible d'être atteint, lui permettant de vivre dans la dignité* », depuis 2004 et en collaboration avec ses partenaires, le Consulat articule ses actions autour de ces deux axes :

- l'équipement en matériels, mobiliers et consommables médicaux de centres hospitaliers publics ;
- le soutien à des associations œuvrant dans le domaine de la santé publique.

### I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

La remise d'équipements a pu être effectuée auprès de 13 structures hospitalières cette année dont 8 CHU avec le CENHOSOA, 3 CHRD et 1 CSB2 à savoir les centres suivants :

CHU-JRA

■ ADS ■ NC

■ N° 080/21 du 20/08/21

#### CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Pour tous les services confondus : 1 échographe, 1 armoire métallique, 1 caisson de bureau, 1 fauteuil roulant, 8 cartons de protection adulte, 2 cartons de matériels de nettoyage, 8 cartons de gel hydro alcoolique, 1 boîte de speculum, des kits d'intubation pédiatriques, 1 déambulateur, 1 carton de bocks de lavement, 1 écharpe contre écharpe, 3 atèles, 1 lot de masques faciaux d'anesthésie pour enfants, des kits de sondes, 5 prothèses vasculaires, 3 boîtes de cathéters vasculaires, 5 lots de champs, 1 carton de ballons de dilatation périphérique, 1 carton d'aiguilles hubert, 1 kit de pansements à voie centrale, 1 lot de filtres à air bactérien, 9 cathéters de dialyse, 1 ensemble de champs opératoires, 1 panoplie de tubes de prélèvement, 1 carton de coton labo, 1 carton de système d'inflation, 1 boîte d'instruments gynécologiques, 4 sets d'instruments chirurgicaux, 3 ensembles d'instruments de chirurgie cervicale et 1 carton d'aspirateurs électriques.



L'échographe doté par le Consulat

## CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ N° 043/21 du 31/03/21

## CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Pour le service pneumologie : 1 négatoscope, 2 fauteuils roulants, 1 potence avec pieds, 1 table d'examen, 3 lits électriques, 3 matelas, 1 échographe, 1 pléthysmographie, 2 cartons de ventilation non invasive avec masques et accessoires, 4 oreillers, 1 tabouret pour ponction, 1 aérosol, 9 blouses pour médecin, 6 tuniques pour médecin, 4 pantalons pour médecin, 2 paires de béquilles et 1 sachet d'embouts pour spiromètres.

■ ADS ■ NC

■ N° 076/21 du 10/08/21

Pour tous les services confondus : 1 fauteuil roulant, 1 perche à perfusion, 4 lits électroniques, 4 matelas, 1 armoire basse à tiroirs, 1 cloison pour radio, 1 porte brancard sur roulettes, 1 déambulateur, 8 cartons de protection adulte, 6 cartons de gel hydro alcoolique et 2 cartons de jeux pour le service pédiatrie.



*Les lits et matelas installés dans la chambre de l'hôpital*

■ ADS ■ NC

■ N° 079/21 du 18/08/21

Destiné à tous services de l'hôpital : Perfuseur pour adulte, Sur blouse, glucomètre, Pipette labo, coton, Set de pose, Amios nettoyant matériels médicaux, Seringue angiographie, Speculum, Set de masque et calot, Surfuseur.



*Les gels nettoyants*

## CENHOSOA

■ ADS ■ NC

■ N° 046/21 du 03/05/21

## Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA)

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 : 2 cartons de Combi Flex pour le système respiratoire, des kits de protection amplificateurs de brillance, des lots de visières, des blouses et pantalons de médecin, des cartons de kits pour pose de voie centrale, des circuits patients pour respirateurs ainsi que des circuits de JACKSON REES.

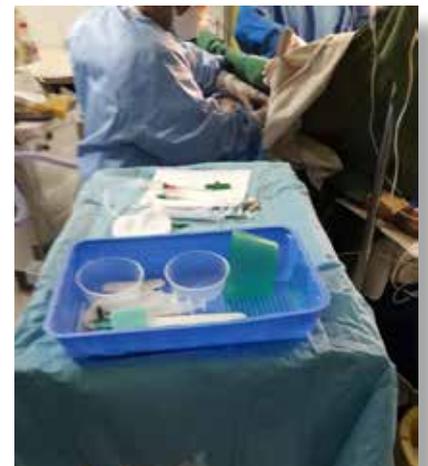


*Utilisation d'un circuit pour respirateur en bloc opératoire*

■ ADS ■ NC

■ N° 114/21 17/11/21 du

Pour tous les services confondus: 1 Source lumière froide pour endoscopie, 2 cartons de glucomètre, 1 pédale échographe, 1 fauteuil dentaire mobile avec têtère et aspirateur à salive, 1 lot de lames laryngoscopie, 1 compresseur d'air, 1 dosimètre, 1 instrument CRYO, 1 carton de gel, 3 lots de masques, 1 support radio, 1 radio dentaire, 1 développeur radio, 1 générateur radio avec table pupitre, 2 lits gonflables, 1 audiométrie avec table ORL, 1 tensiomètre, 1 cuve radiologique, 1 bouteille d'oxygène, 4 lots de masques, 2 cartons de jeux pédiatriques, 2 cartons de seringues angiographie, 4 cartons de nettoyeurs pour matériels AMIOS, 1 youpala pour pédiatrie, 1 balance pèse-bébé, 4 pneus de fauteuil roulant, 1 tabouret, 1 sac plastique de jouets pour enfants, 1 paquet de seringues de gavage, 1 paquet de couches adulte, 1 ensemble de tenues pour filles de salle, 1 câble pour extracteur oxygène, 1 landau pour pédiatrie et 1 chaise pour kangourou pédiatrique.



*Quelques consommables médicaux reçus*

## CHU-AMBOHIMIANDRA

■ ADS ■ NC

■ N° 042/21 du 26/03/21

## CHU Mère Enfant Ambohimandra

Pour tous les services confondus : 1 inhalateur pour enfant, 1 table d'accouchement, 1 échographe, 3 lits électriques, 3 matelas, 1 stérilisateur, 3 cartons de couches pour adulte à la maternité ainsi qu'1 bouteille d'oxygène portable.



*L'échographe en utilisation*

## CHU-Majunga Androva

■ ADS ■ NC

■ N° 084/21 du 14/09/21

## CHU Majunga Androva

Pour tous les services confondus : table d'examen, 1 chariot de soins, 2 déambulateurs, 1 négatoscope, 3 paires de béquilles, 1 Fibroscope auriculaire, 1 carton de tubes de prélèvement pour laboratoire, 1 ensemble de récipients de prélèvement pour laboratoire, 1 ensemble de coton pour laboratoire, 10 cartons de gel hydro alcoolique, 4 ensembles d'équipements pour ORL, 1 lot d'instruments chirurgicaux, 1 sachet de lames laryngoscope, 2 cartons de jeux pour pédiatrie, 2 cartons de kits de drainage thoracique, 1 ensemble de système d'inflation, 3 lots de masques d'anesthésie, 2 ensembles de champs, 7 kits de ponction de drainage, 1 boîte de bouchons de cathéter, 1 panoplie de sondes de faucher, 5 boîtes de cathéter veineux, 3 boîtes d'épicrâniens, 1 boîte de prothèse vasculaire, 3 panoplies de sondes nasogastriques infantiles, 1 carton de seringue de gavage, 4 bidons de nettoyants pour matériels médicaux, des kits de cathéter central, 1 carton de cathéter bleu, 1 ensemble de seringues 10 cc et 20 cc, des lots de ponction pleural et 7 ensembles de systèmes de respiration Combiflex.



*Quelques consommables médicaux reçus*

## CHU Morafeno

■ ADS ■ NC

■ N° 078/21 du 18/08/21

## CHU Morafeno Toamasina

Pour tous les services confondus : 1 échographe, 1 incubateur de mise en culture, 1 caisson de bureau, 2 fauteuils roulants, 1 fauteuil de chambre pour malades, 1 chariot de soins, 1 cloison pour radio, 1 imprimante radio RX, 1 table pneumologique, 8 cartons de protections adultes, 8 lots de gel, 1 packaging de laryngoscope à usage unique, 4 atèles, 2 écharpes contre écharpes, 2 paires de béquilles, 6 ensembles de champs stériles, 4 cartons de perfuseurs, 1 panoplie de pipettes labo, 2 cartons de coton labo, 1 ensemble de jeux pour pédiatrie, 1 lot de Amios, 4 glucomètres avec coton, 1 lot de sur blouses, 2 boîtes de déboucheurs, 1 boîte à pansement vide, 1 carton de set de pose, 1 carton de drain, et 1 lot de protection jambe.



*Le fauteuil de chambre pour malade octroyé à l'hôpital*

### CHU Toamasina

#### Analakinina

■ ADS ■ NC

■ N° 093/21 du 06/10/21

### CHU Toamasina Analakinina

Pour tous les services confondus : 1 stérilisateur, 1 table de suivi, 2 lits, 2 paires de béquille, 1 monitoring ECG, 2 matelas, 1 carton d'instruments ORL, 4 tabourets, 1 chaise trouée, 1 prise multiple, 1 lot de glucomètres, 6 boîtes de lunettes Covid-19, 1 ensemble de laryngoscopie, 2 lots de kits de voie de nutrition entérale, 2 cartons de seringues de gavage, 2 cartons de masques pédiatriques, 1 lot de champs, 3 cartons de jeux pédiatriques, 1 ensemble de cathéters multivoies et 1 carton de Amios.



*Le stérilisateur*

### CHU Anosiala

■ ADS ■ NC

■ N° 077/21 du 13/08/21

### CHU Anosiala

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 : 1 armoire basse, 1 bureau simple, 1 cloison pour radio, 1 table de soins avec tiroirs, 1 déambulateur, 2 paires de cannes, 1 tablier de protection pour radio, 1 radiateur pour pédiatrie, 1 carton de tubes labo, 4 bidons de nettoyage de matériels médicaux, 2 sachets de lame d'intubation, 6 cartons de gel hydro alcoolique, 10 boîtes de robinets 4 voies veineuses centrales, 1 carton de kits de pour voie veineuse centrale, 1 carton de filtres anti bactériens, 1 carton de sondes d'incubation , 2 cartons de kits de réanimation néonatale, des boîtes de voies veineuses centrales et 2 boîtes d'électrodes pour ECG.



*Les divers consommables médicaux*

### CHRD Itaosy

■ ADS ■ NC

■ N° 083/21 du 09/09/21

### CHRD Itaosy

Pour tous les services confondus : 1 kit oxygène pour ambulance, 1 table d'examen pour gynécologie, 3 paires de béquilles, 1 déambulateur, 1 carton de masques à oxygène pour enfant, 2 plateaux de soin, 1 carton de protection adulte, 1 boîte métallique de kits pour dentiste, 10 lots de gel, 4 cartons de désinfectants, 1 chaise trouée, 1 ensemble de sondes d'aspiration, 2 panoplies de sets de pose, 1 carton seringue de gavage, 1 lot de jeux pour pédiatrie, 1 carton robinet à 3 voies, 1 carton de kits perfuseur, 4 boîtes de systèmes d'inflation pédiatrique, 2 lots de champs opératoires, 1 carton de champs orthopédiques, 1 parapluie pour le service chirurgie et maternité.



*Un masque à oxygène en utilisation*

### CHRD Soavinandriana

■ ADS ■ NC

■ N° 117/21 du 23/11/21

### CHRD Soavinandriana

Pour tous les services confondus: 1 table d'examen, 4 matelas avec housse, 2 chaises roulantes, 1 toise pour bébé, 2 cannes, 1 paire de béquilles, 1 déambulateur, 2 cartons de masques d'anesthésie, 2 cartons de kits de ponction lombaire, 2 lots de kit péridural, 1 lot de trousse d'extrémité, 1 paquet de couches adultes, 3 lots de kits pour bloc plexique, 2 paquets de couches enfant, 5 ensembles de poche à lavement, 1 coussin à éponge et 1 boîte à pansements.



La table d'examen installée dans le bloc opératoire

### CHRD Maevatanana

■ ADS ■ NC

■ N° 115/21 du 18/11/21

### CHRD Maevatanana

Pour tous les services confondus: 1 table de pansement, 3 matelas, 3 lits, 1 bouteille d'oxygène, 2 paires de béquilles, 1 potence sans pieds, 1 déambulateur, 1 chaise de repos pour malade, 1 poussette pour pédiatrie, 1 tabouret, 7 cartons de masques, 5 lots de gel hydro alcoolique et 2 palettes de désinfectants pour matériels médicaux.



Un patient avec le déambulateur doté

### CHRR Antsirabe

■ ADS ■ NC

■ N° 058/21 du 01/07/21

### CHRR Antsirabe

Pour tous les services confondus : 1 fauteuil malade, 1 chaise trouée, 1 chariot de soins, 1 pied potence, 2 plateaux de soins, 1 détendeur oxygène, 1 table d'examen, 4 haricots médicaux, 1 siège accompagnateur, 2 cartons de produits nettoyants, 1 tableau, 1 carton de tubes de laboratoire, 2 cartons de kits artériels, 2 cartons de gants d'examen, 1 aérosol thérapie, 2 paquets de solutions hydro-alcooliques, 2 cartons de consommables ORL, 1 lot de consommables dentaires, 1 carton de gel, 3 boîtes de masques d'anesthésie, 2 cartons de coton et des kits de masques chirurgicaux.



Un médecin consulte un patient sur la table d'examen

### CSB2 CARMMA

■ ADS ■ NC

■ N° 056/21 du 22/06/21

### CSB2 Antsampandrano Ilafy CARMMA

Pour tous les services confondus : 1 échographe, 1 lampe mobile sur pied, 1 fauteuil dentaire, 1 compresseur dentaire, 1 fauteuil roulant, 1 carton superfuseur, 1 carton robinet à 3 voies, 1 carton cathéter chirurgical et 2 cartons Vygon valve life.



Le CSB équipé d'un nouveau fauteuil roulant

## II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

### Association ASA

#### Madagascar

■ ADS ■ NC

■ N° 035/21 du 16/03/21

### Association ASA Madagascar

L'association « ASA » ou « Ankohonana Sahirana Arenina », prenant en charge des familles en grande précarité a été équipée de deux chariots pour échographe, indispensables pour les centres de santé de base sous sa tutelle. Créée en 1991, elle a pour vocation d'accueillir et de réinsérer les familles sans-abri exclues ou en voie de marginalisation, afin de les aider et les accompagner à recouvrer dignité autonomie en créant les conditions propices à cette autonomisation progressive.



Réception des deux chariots pour échographe

### ONG ANYMA

#### (Arovy Ny Marary)

■ ADS ■ NC

■ N° 053/21 du 14/06/21

### ONG ANYMA (Arovy Ny Marary)

Le Consulat de Monaco a octroyé différents kits médicaux à l'association ANYMA ou "Arovy Ny MArary". Cette dernière a pour vocation de valoriser la relation soignés-soignants ainsi que d'accompagner les familles de malades et les cas sociaux, tout en leur offrant un hébergement auprès du centre. 8 cartons de protections hygiéniques, 1 bassin de lit, 1 lecteur VHS, 2 cartons de vêtements pour enfants, 1 armoire à pharmacie, 1 toise bébé, 1 toise murale adulte, 9 poubelles à pédale, 30 pièces de bock à douche, 2 pièces de pots verseurs, 1 chaise d'escalier et 6 chaises LEA lui ont été fournis.



Moment du contrôle médical : prise de mensuration avec la toise bébé

### Dispensaire

#### MENALAINGO

■ ADS ■ NC

■ N° 055/21 du 08/06/21

### Dispensaire MENALAINGO

Ouvert en avril 2021, le dispensaire a pour objectif d'harmoniser et coordonner toutes les interventions nécessaires et adaptées, permettant d'améliorer l'état de santé de la population à travers un système de santé cohérent, renforcé, équitable.

Par ailleurs, sa mission prioritaire est aussi de répondre aux demandes et aux besoins sanitaires de la communauté d'Ambohitrimanjaka, là où il est implanté. Au titre de cette année, il lui a été donné : 11 cartons de compresses non tissées, 1 échographe, 1 appareil ECG avec impression, 1 table d'examen, 1 toise adulte, 2 toises enfants, 1 fauteuil roulant, 1 pèse bébé, 1 négatoscope et 50 cartons solutions hydro alcoolique.



La table d'examen servit pour une visite systématique au dispensaire

## Association

### Lions Sight First

■ ADS ■ NC

■ N° 233/21 du 15/12/21

## Association Lions Sight First

Depuis plus de vingt ans d'activité à Madagascar, l'association lutte contre la déficience visuelle et la cécité en effectuant principalement des opérations de la cataracte, en distribuant des paires de lunettes et en formant des médecins spécialisés.

Cette année, elle a obtenu de la part du Consulat 4 cartons de lunettes usagées.



*Une consultation pour une éventuelle paire de lunettes*

«L'éducation est un apprentissage social. Elle nous aide à grandir et à vivre.», affirme le psychologue John DEWEY.

Considérant que l'accès à l'éducation est indissociable du développement économique et social étant un vecteur permettant de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique, tout en renforçant la cohésion sociale, les actions en ce sens ont été renforcées au cours de l'année 2021.

### I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Depuis 2014, Le Consulat a élaboré un programme de bourses élitistes consistant à prendre en charge d'abord au niveau lycée les frais d'inscription et de scolarité de quelques dizaines d'élèves méritants des 3 meilleurs établissements de la capitale (le Collège Saint-Michel, le Lycée Saint-Antoine et l'ESCA Antanimena), pour continuer ce soutien dans l'enseignement supérieur.

L'objectif de cette action est de donner l'opportunité aux jeunes provenant de milieux précaires d'accéder à une éducation de qualité jusqu'à l'obtention du baccalauréat en premier lieu pour ensuite poursuivre à l'échelon universitaire dans des universités de renom ; avec pour finalité de les voir intégrer le marché du travail en exerçant un emploi décent.

Les bénéficiaires sont les lycéens pris en charge pendant les années scolaires des années précédentes, de la classe de seconde à la terminale et ayant réussi leur baccalauréat haut la main avec une mention. Ensuite, pour leurs études post-baccalauréat, le Consulat leur assure une orientation et un accompagnement à ces jeunes pour intégrer l'une des meilleures institutions supérieures qu'elles soient publiques ou privées. Pour les étudiants inscrits dans les institutions privées, les frais de concours, d'inscription et les frais de scolarité sont pris en charge, tandis que ceux qui suivent leurs cursus dans les établissements publics perçoivent une bourse forfaitaire liée aux études.

Depuis l'élaboration du programme en 2014 jusqu'à maintenant, et grâce à l'appui de plusieurs partenaires, le Consulat a pu pourvoir aux frais de scolarité de 136 jeunes. L'effectif des bénéficiaires a évolué au fil du temps de la manière suivante :

- 2014-2015 : 44 lycéens ;
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants ;
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants ;
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants ;
- 2018-2019 : 90 jeunes dont 35 lycéens et 55 étudiants ;
- 2019-2020 : 99 jeunes dont 24 lycéens et 75 étudiants ;
- 2020-2021 : 96 jeunes dont 18 lycéens et 78 étudiants ;
- 2021-2022 : 66 jeunes.

Au titre de l'année universitaire 2021-2022, le programme compte 66 boursiers. Cette diminution par rapport aux autres années s'explique par la sortie de la première promotion de bénéficiaires ayant tous décroché leur Master 2 avec plusieurs étudiants partis à l'étranger pour poursuivre leurs études. En effet, 7 parmi eux ont obtenu leur Master 2 et plusieurs sont partis poursuivre leurs études à l'étranger dans des destinations comme La Réunion via « la Bourse d'Excellence Hozizon », France et Allemagne en passant par le programme « Au pair ».



Nos 18 boursiers de la 3ème promotion licenciés officiellement

Par ailleurs, pour des raisons budgétaires liées à des difficultés financières rencontrées par certains des contributeurs financiers du Consulat et qui n'ont malheureusement pas pu reconduire leur appui à cause de la pandémie, il a été décidé de suspendre l'appui pour les nouveaux bacheliers de 2021.

## II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET PEDAGOGIQUES A DES ECOLES PUBLIQUES

### Matériels informatiques

Le budget de l'Etat, insuffisant en matière d'éducation, ne permet pas aux écoles publiques d'être dotées de matériels informatiques dans l'ère du temps ; ces derniers étant pourtant nécessaires à l'enseignement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Certaines écoles en disposent et d'autres en sont dépourvus bien que cette matière ait été intégrée dans le programme scolaire depuis l'année scolaire 2018-2019. Au vu de ce constat, le Consulat a mené une série de dotations en matériels informatiques auprès des écoles publiques.

De 2006 à 2021, 100 écoles publiques (CEGs et Lycées), dont 4 établissements de la ville d'Ampefy et 4 également de celle d'Antsirabe en 2021 ont été ainsi équipées de 471 ordinateurs complets ainsi que de divers autres matériels comme des imprimantes, photocopieuses et serveurs. Cette initiative a été poursuivie en 2021 suivant le tableau ci-après :

<i>Ecole / Effectif</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
CEG Ampefy – 582 élèves	5 ordinateurs complets	189/21 du 30/11/21
CEG Soavinandriana – 1042 élèves	6 ordinateurs complets	190/21 du 30/11/21
Lycée Miantsoarivo – 110 élèves	5 ordinateurs complets	191/21 du 30/11/21
Lycée Arivonimamo – 1060 élèves	6 ordinateurs complets	192/21 du 30/11/21
Lycée Tsarahasina – 652 élèves	5 ordinateurs complets	224/21 du 07/12/21
Lycée Mandaniresaka – 300 élèves	4 ordinateurs complets	225/21 du 07/12/21
CEG Ivohitra – 1500 élèves	6 ordinateurs complets	226/21 du 07/12/21
Lycée Ambatolampy – 1583 élèves	6 ordinateurs complets	227/21 du 07/12/21

■ ADS

■ NC



Lors de la remise officielle des matériels informatiques à Antsirabe

## Matériels scolaires et pédagogiques

Pendant l'année 2021, le Consulat en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a organisé une donation d'ouvrages pour l'apprentissage et le perfectionnement du Français. Devant se tenir à l'occasion de la célébration du mois de la Francophonie, la remise a été ajournée en raison de la crise sanitaire et est finalement entrée dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Professeurs de Français. A cet effet, le Consulat sur les fonds octroyés par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération de la Principauté de Monaco a remis gracieusement 218 ouvrages pédagogiques neufs dans l'objectif d'approfondir la connaissance en Français de 7 écoles publiques d'Antananarivo.

Des romans et livres pédagogiques ont ainsi été concédés aux 7 Collèges d'Enseignement Généraux (CEGs) cités ci-dessous dans le but de garnir leurs bibliothèques respectives :

<i>Ecole / Effectif</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
CEG Ambotrimanjaka – 1175 élèves	37 ouvrages et romans	145/21 du 25/11/21
CEG Andranomena – 935 élèves	34 ouvrages et romans	146/21 du 25/11/21
CEG Ambohimandra – 950 élèves	34 ouvrages et romans	147/21 du 25/11/21
CEG Anosiala – 1000 élèves	36 ouvrages et romans	148/21 du 25/11/21
Lycée Anosizato – 490 élèves	21 ouvrages et romans	149/21 du 25/11/21
Lycée Anosy Avaratra – 300 élèves	22 ouvrages et romans	150/21 du 25/11/21
Lycée Ambohimananarina – 1200 élèves	34 ouvrages et romans	151/21 du 25/11/21

■ ADS

■ NC



Un retour en images de la remise de livres se déroulant au CEG Ambohimandra

### III) EDUCATION / SPORTS

#### Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

Afin de donner l'opportunité aux enfants malgaches de pratiquer le sport, le Consulat a mis en œuvre un programme d'appui à la pratique du sport en milieu scolaire en dotant d'une part de matériels et kits sportifs de base des écoles publiques, et en donnant d'autre part l'occasion aux équipes des écoles récipiendaires de participer aux compétitions interscolaires organisées par les circonscriptions scolaires (CISCOs) de leurs divisions administratives.

Ce programme en est à sa 11ème édition pour l'année scolaire 2020-2021, et si le champ d'intervention a commencé au niveau de la région d'Analamanga, il s'est par la suite étendu au fil du temps aux régions d'Itasy, de Bongolava et du Vakinankaratra.

90 établissements scolaires publics dont 60 EPPs, 18 CEGs et 12 Lycées ont pu bénéficier de cette action au titre de l'année scolaire 2020-2021. La répartition s'est effectuée entre les différentes branches des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) concernées :

- DREN Analamanga : 26 écoles réparties dans 8 CISCOS ;
- DREN Itasy : 18 écoles réparties dans 3 CISCOS ;
- DREN Bongolava : 18 écoles réparties dans 2 CISCOS ;
- DREN Vakinankaratra : 28 écoles réparties dans 7 CISCOS.

Le tableau ci-après rassemble leur attribution :

DREN	CISCO	EPP	CEG	Lycée
ANALAMANGA	Tana Ville	Epp Ampasanisadoda		
		EPP Antanjombe Nord		
		EPP Andavamamba		
		EPP Analakely		
		EPP Ankorondrano Est		
		EPP Ambohitsoa		
	Atsimondrano	Epp Bemasoandro	Ceg Masindray	Lycée Ambohijanaka
		EPP Ankaraoabato		
	Avaradrano	Epp Ambohitso		
		EPP Ambohimarina		
	Ambohidratrimo	Epp Soamanandray		
		Epp Ambohidratrimo		
	Andramasina	Ecole Communautaire Navoho		Lycée Communautaire Tankafatra
		EPP Mahabo		
Anjozorobe	Epp Ankerana	Ceg Analaroa		
	EPP Amboniakondro Est			
Ankazobe	Epp Amboniriana	Ceg Marondry		
	EPP Mangabe			
Manjakandriana	Epp Ambohibao Sud		Lycée Ambatomena	
	Epp Ambohiboromanga			
ITASY	Arivonimamo	EPP Vatolaivy	CEG Andranomiely	Lycée Ambohimandry
		EPP Sambakoarivo		
		EPP Andriatsimeonona	CEG Mangatany	
		EPP Andavabato		
	Soavinandriana	EPP Antsahalavabe	CEG Ambohibahoaka	Lycée Soavinandriana
		EPP Miavotra		
		EPP Moratsiazao	CEG Ampary	
		EPP Ambodimanga		
	Miarinarivo	EPP Antoby est	CEG Com Igarabe	Lycée Manazary
		EPP Alatsinainikely		

DREN	CISCO	EPP	CEG	Lycée
BONGOLAVA	Fenoarivobe	EPP Ambatomainity Nord		Lycée Fenoarivobe
		EPP Andranomirafy		
	Tsiroanomandidy	EPP Amparihivato	CEG Maevarano	Lycée d'enseignement général Marorahona
		EPP andranonahoatra	CEG Analamiranga-belanitra	
		EPP Antsakaviro		
		EPP Ambatofotsy-est	CEG Miandrarivo	
		EPP Ambatofotsy-feo		Lycée Tsinjoarivo Imanga
		EPP Fiadanamanga	CEG Ambohimarina	
		EPP Ambohitsoa		
		EPP Mangarivotra	CEG Andrefanigara	
VAKINANKARATRA	Antsirabe I	EPP Tsivatrnikamo	CEG Soamalaza	Lycée Mandaniresaka
		EPP Mahatsinjo		
		EPP Karmaly		
		EPP Ambalavato		
	Antsirabe II	EPP Mahazoarivo Sud		
		EPP Vinaninony	CEG Ambano	Lycée Ambohibary
		EPP Vinaninkarena		
	EPP Antsampanimahazo			
	Ambatolampy	EPP Andafiatsimo	CEG Belambo	Lycée Antsampanimahazo
	Faratsiho	EPP Miandrarivo		
		EPP Vinaninony Sud		
		EPP Ambohimandroso		
	Betafo	EPP Tsarahasina	CEG Ambohimiarivo	
		EPP Anjanamasy		
	Mandoto	EPP Morarano kely		
		EPP Betsohana		
		EPP Vasiana		
		EPP Morafeno		
	Antanifotsy	EPP Antanambao	CEG Ambohimandroso	
EPP Antsahalava				

Au titre de cette 11<sup>ème</sup> édition 2021-2022, ces 90 écoles ont reçu 630 ballons et 30 filets de basket-ball, de volley-ball et de hand-ball, en plus des lots de maillots personnalisés à savoir un lot de 10 maillots de foot pour les EPPs ; un lot de 12 maillots de la discipline du choix de l'école (basketball, volleyball ou handball) pour les CEGs et les lycées.

Depuis la 8<sup>ème</sup> édition, le Consulat a également octroyé des coupes attribuées aux trois premières équipes gagnantes des CISCOs choisies par les DREN lors des compétitions interscolaires.

Depuis le début de cette initiative, **507 écoles scolarisant 223 049 élèves** en ont bénéficié.

■ MGA 68.300.000



*Quelques photos prises lors de la remise des équipements à Antananarivo, à Ampefy et à Antsirabe*

### **Équipement en matériels de sport pour l'école La Fontaine de Morondava**

Dans le cadre de l'appui du Consulat en faveur des organismes intervenant dans le secteur de l'éducation, l'école La Fontaine de Morondava a reçu 13 lots de kits sportifs.

Il est à noter que depuis ses 14 années d'existence, cette école a collaboré avec le Consulat depuis 2006. Ces équipements serviront à 197 élèves pour cette année scolaire 2020-2021 dont la majorité est issue de familles nécessiteuses.



*Jeunes bénéficiaires des kits sportifs*

#### **Ecole La Fontaine**

■ ADS ■ NC

■ N° 034/21 du 16/03/21

## **IV) AUTRES APPUIS**

#### **EPP Faravohitra**

■ MGA 3.344.000

■ N° 067/21 du 01/07/21

#### **EPP Faravohitra : appui au fonctionnement de la cantine scolaire**

Le bâtiment abritant l'Ecole Primaire Publique de Faravohitra, construit il y a plus de 100 ans, s'est dégradé au fil des années. L'Etat n'accordant qu'un budget infime à l'entretien des infrastructures scolaires publiques, le Consulat a pris en charge des travaux de réhabilitation qui ont été répartis annuellement de 2011 à 2020.

Le Consulat s'est penché également sur la question alimentaire des enfants car il a été constaté que plusieurs enfants ne sont pas assidus en cours ni concentrés, voire abandonnent l'école en raison de sauts de repas et de faim. Dans le but d'augmenter le taux de fréquentation à l'école, cette initiative a donc été mise en œuvre depuis l'année scolaire 2014-2015.



*La cantine scolaire*

Dès lors, le Consulat alloue une contribution annuelle afin de :

- Alléger le quotidien des parents du paiement d'une participation auparavant obligatoire pour l'achat de charbon, sel, éponges, savons pour la vaisselle et le salaire du cuisinier, nécessaires pour faire fonctionner la cantine ;
- Diversifier l'alimentation des enfants avec des légumes, de la viande et des fruits, vu que le Ministère de l'Education Nationale se charge déjà de l'approvisionnement en riz, grains secs et huile.

Afin d'inciter l'école à utiliser de l'énergie propre pour préserver l'environnement, VITOGAZ Madagascar a prêté main forte au Consulat depuis l'année scolaire 2017-2018, lui permettant ainsi d'utiliser une meilleure source d'énergie et à moindre consommation qu'est le gaz. La contribution de la société consiste à : fournir à l'EPP Faravohitra Ambony deux bouteilles de gaz de 12.5Kg par mois, allant approvisionner l'EPP de Faravohitra Ambony, de 2 bouteilles de gaz de 12,5 kg par mois, allant du mois de janvier 2021 au mois de juillet 2021 durant l'année scolaire 2020-2021, soit 14 bouteilles en tout au titre de l'année scolaire en cours.

■ VITOGAZ ■ N° 008/21 du 25/01/21

### Association SEKOOL

#### Madagascar

■ MGA 3.190.000

■ N° 069/21 du 01/07/21

### Association SEKOOL Madagascar

L'association a débuté ses actions en 2009 en travaillant dans l'accompagnement psychosocial, le soutien social et scolaire des enfants vulnérables et de leurs familles en vue d'une éducation épanouie dans le quartier d'Ivato.

Sekool tente de réduire le taux d'abandon scolaire ; grâce à ses deux classes de remise à niveau, les enfants sont intégrés ou réintégrés à l'école primaire. Chaque année, l'association assure la réinsertion des enfants ayant rempli les conditions d'admission en établissement public. Pour l'année scolaire 2020-2021, 93 enfants ont été soutenus par l'association dont 80 reconduits et 13 nouvelles recrues.

En outre, elle met l'art au service de l'éducation dans l'intention de cultiver la créativité des enfants en leur faisant suivre des cours de théâtre, de danse, d'arts plastiques et de percussion.

Le financement de 2021 a permis l'achat de fournitures scolaires et de matériels pédagogiques.



*Les écoliers recevant de nouveaux kits scolaires*

### Association ZOHY SERA

MGA 4 000 000

N° 074/21 du 07/07/21

## Association ZOHY SERA : approvisionnement en livres de la bibliothèque villageoise de Mahazoarivo Ampefy

Le Consulat a apporté son concours financier pour l'achat de 200 livres destinés à garnir la bibliothèque villageoise mise en place par l'Association ZOHY SERA dans le village de Mahazoarivo à Ampefy.

Existant depuis 2018, l'association intervient dans 3 domaines :

- la promotion de la lecture auprès des jeunes provenant des milieux ruraux ;
- la promotion du maintien des enfants à l'école auprès des parents d'élèves ;
- l'autonomisation financière des jeunes.



*Les enfants se ruent à la nouvelle bibliothèque*

### Association ANK'IZY

MGA 4.554.000

N° 070/21 du 01/07/21

## Association ANK'IZY

Créée en 2017, Ank'Izy ou «Ankin'ny ho avy izy» désire contribuer de manière significative au développement personnel des enfants, notamment ceux des Ecoles primaires publiques (EPP) car les enfants constituent l'avenir du pays.

Ses activités s'articulent autour de trois programmes :

- « Tolory Izy »: A travers ce programme, Ank'Izy offre des fournitures scolaires et d'autres aides matérielles aux écoliers défavorisés incluant des matériels informatiques
- « Jereo Izy »: cette initiative prévoit le coaching direct, voire le mentoring des enfants aux fins de leur développement personnel comprenant l'initiation à l'anglais, les réflexes écologiques et le renforcement de la capacité d'apprentissage.
- « Tohano Izy »: dans cette branche-ci, Ank'Izy se focalise sur le renforcement de capacité professionnelle des parents de ménage en difficulté.

L'association compte actuellement à son actif 2000 écoliers bénéficiaires.

La lecture étant l'un des meilleurs moyens d'apprendre et d'acquérir des connaissances, alors que les ouvrages de lecture ne sont pas à la portée de tous, sans oublier le fait que les bibliothèques soient encore difficilement accessibles, l'association a élaboré en 2021 un nouveau projet intitulé «Une bibliothèque mobile pour les enfants défavorisés de Madagascar».

L'objectif principal est d'améliorer l'accès au savoir et de promouvoir la lecture auprès des enfants défavorisés, et cet objectif est subdivisé en 3 objectifs intermédiaires :

- la vulgarisation de la lecture à travers la circulation d'un «Bibliobus» dans quatre bas quartiers de la Capitale à savoir: Anosibe, La Reunion kely, Andravoahangy et Ambatomainty
- la promotion de nouveaux divertissements qui favorisent le développement personnel des enfants
- l'amélioration de la performance scolaire des enfants.

Des matériels scolaires tels que des ouvrages et manuels ont été ainsi acquis en 2021, et le financement a également pu assurer le paiement de la prestation des animateurs.



*Le bibliobus attire l'attention des enfants*

## Association

### Ivandry Miara-Dia

■ MGA 4.620.000

■ N° 072/21 du 01/07/21

## Association Ivandry Miara-Dia

Réunion, un programme ASAMA (Action Scolaire d'Appoint pour Malagasy Adolescents), et une équipe d'assistance médicale.

La responsable de l'ASAMA, étant bibliothécaire de l'association et membre actif de cette plateforme des actions d'ASAMA, a fait le constat que plusieurs enfants de son quartier étaient analphabètes.

Sur sa propre initiative, elle a décidé de consacrer ses après-midis à apprendre à lire et écrire gratuitement à ces enfants depuis 2008.

L'effectif des élèves ayant augmenté au fil des années, elle tient actuellement deux classes d'accompagnement de 30 enfants chacune et prend en charge toute seule leurs manuels et fournitures scolaires.

Avec la reconduction de financement du Consulat, l'Association a pu acheter :

- Des matériels et fournitures scolaires ;
- Des denrées alimentaires pour le fonctionnement de la cantine scolaire ;
- Payer l'indemnité de l'enseignante.



*Une des classes parrainées*

Le Consulat touché par la cause des enfants en situation de précarité défend la cause des enfants en situation de handicap, ceux issus de milieux défavorisés, les mineurs en détention, ainsi que ceux qui sont abandonnés ou orphelins en se penchant sur les moyens d'améliorer leurs conditions de vie.

### I) ENFANCE HANDICAPEE

#### Association

##### « Autisme Madagascar »

■ MGA 5.874.000

■ N° 060/21 du 01/07/21

#### Association « Autisme Madagascar »

Créée en 2013, « Autisme Madagascar », est une association de volontaires et parents œuvrant pour la promotion des droits des enfants autistes et les droits de leurs familles. Elle regroupe également des bénévoles formant un « comité des bénévoles » réalisant toutes les activités contribuant à l'avancement des actions d'Autisme Madagascar.

Depuis la collaboration initiée avec le Consulat en 2016, son domaine d'intervention s'est élargi à plusieurs régions de l'île.

Dans le contexte de la Covid-19, l'association a une fois de plus constaté l'importance du rôle des volontaires dans l'appui des familles.

C'est ainsi qu'Autisme Madagascar propose de renforcer la formation des volontaires et du personnel des Centres de Santé de Base ainsi que la réalisation des pré-bilans autistiques dans la région Analamanga pour dépister rapidement le trouble des enfants.

Avec la reconduction de financement du Consulat en 2021, Autisme Madagascar a pu effectuer la formation sur le dépistage de l'autisme avec une série de consultations par des volontaires formés. Une collaboration a été faite avec dix (10) nouveaux CSB sis à Analamanga et les formations-rencontres entre parents ont repris après une suspension à cause de la pandémie.

L'objectif des actions communautaires réalisées lors des pré-bilans autistiques hebdomadaires est d'aller à la rencontre des bénéficiaires et de détecter plus tôt les signes autistiques des enfants pour ainsi diminuer les faux diagnostics et fausses prescriptions médicales.

L'Association a également réalisé des journées de répit au niveau de ses antennes dans les 6 provinces. Ces actions ont été réalisées sur une durée de 6 mois.



Séance de formation des volontaires

#### Maison de Charité

##### « Padre Pio »

■ 6.182.000

■ N° 061/21 du 01/07/21

#### Maison de Charité « Padre Pio »

La Maison de Charité Padre Pio, opérationnelle depuis 2013 est un centre éducatif et médical ouvert pour les enfants et les jeunes vivant avec un handicap physique et/ ou mental. 128 enfants y sont pris en main.

La Maison entend :

- Scolariser et éduquer les enfants pour une éducation de base selon leur capacité. Il dispose aussi d'ateliers pour effectuer des travaux manuels, et de terrains où les enfants apprennent à cultiver et à faire du jardinage ;
- Assurer des services médicaux : diagnostic, traitement, suivi, rééducation fonctionnelle, dispensaire et dentisterie ;
- Faire profiter les enfants d'une cantine scolaire.

Le nombre d'enfants pris en charge est en continuelle croissance. Pour l'année 2021, 70 enfants fréquentent le centre, outre les 58 autres enfants suivant un traitement et suivi médical au dispensaire du centre.

La maison a pu récolter de nouveaux médicaments pour assurer la pérennité des services médicaux au cours de l'année 2021.



*L'activité sportive, incluse dans les programmes spéciaux pour les enfants handicapés*

## II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

### 2.1 Mineurs en détention

#### Association

« Grandir Dignement »

■ MGA 5.544.000

■ N° 059/21 du 01/07/21

#### **Association « Grandir Dignement »**

Depuis 2010, cette association française intervient en faveur de la promotion et du respect des droits des enfants en conflit avec la loi. Les actions de Grandir Dignement sont réparties en quatre axes principaux : l'intervention en milieu carcéral, l'appui au Ministère de la Justice, le pilotage des mesures de Liberté Surveillée (LS), et l'accompagnement post-carcéral à travers la mise en place d'un Service d'Insertion en Milieu Ouvert (SIMO).

Juste avant le début de la crise sanitaire, en mars 2020, l'association a déménagé notamment pour pouvoir aménager un espace d'accueil pour les jeunes des services LS et SIMO qui a pu ses portes de manière effective le 17 août 2021. Accueil de jour dédié aux jeunes en conflit avec la loi, ce lieu a pour vocation de les accompagner dans leur démarche de réinsertion socioprofessionnelle. Des éducateurs y accueillent les jeunes trois journées par semaine, pour les soutenir dans leurs projets. Des ateliers éducatifs, ludiques, créatifs et culinaires y sont proposés. Depuis sa réouverture, ce sont en moyenne 15 à 20 jeunes qui y viennent les lundis, mercredis et vendredis.

Cet espace a plusieurs objectifs :

- Eviter l'oisiveté, qui pourrait amener ces jeunes vers de mauvais choix, et/ou de mauvaises fréquentations ;
- Profiter d'un temps de maturation de leur projet individuel ;
- Favoriser l'échange entre pairs et remobiliser les jeunes grâce au sentiment d'appartenance à un groupe ;
- Par les séances de sensibilisation et les ateliers de développement personnel, permettre à ces jeunes d'acquérir des lifeskills, indispensables à la réalisation de leurs projets ;
- Permettre à ces jeunes de s'investir également en tant que personnes douées de talent et aptes à le transmettre.

L'appui du Consulat a permis de consolider ce service et favoriser sa pérennité, par un soutien en termes de ressources humaines et d'activités.



*L'Assistance en milieu carcéral*

Ainsi, le financement de 2021 a permis :

- Le règlement des prestations d'un travailleur social chargé de la réinsertion post-carcérale ;
- La prise en charge d'une partie du budget de fonctionnement :
  - \* Mise en place d'un cirque : règlement des indemnités liées au cirque, achat de matériels destinés à l'apprentissage de jonglage, bâton du diable ou encore diabolo ;
  - \* Paiement des frais de téléphone et de déplacement du responsable des ressources humaines

ONG « Sentinelles »

■ MGA 3.718.000

■ N° 062/21 du 01/07/21

### ONG Sentinelles

Présente à Madagascar depuis 1987, Sentinelles est active dans le domaine des soins orthopédiques pour enfants souffrant de malformations, de la réinsertion familiale et sociale de jeunes filles et garçons mineurs en conflit avec la loi, de femmes enceintes ou incarcérées avec leur(s) enfant(s) et vient en aide à des familles en situation de rupture sociale.

Elle a pu mettre en place :

- un programme médical et de réinsertion sociale à destination des femmes enceintes et des femmes incarcérées avec leurs enfants dans la maison centrale de détention à Antanimora ;
- une maison d'accueil avec deux ateliers de formation, un cabinet médical, un centre de rééducation motrice pour les personnes libérées ne disposant d'un endroit sûr où aller le temps de trouver un lieu plus approprié.

Pour l'année 2021 le soutien du Consulat concernait les volets d'intervention ci-après de l'ONG :

- Réinsertion sociale et familiale des jeunes en formation à l'atelier : renouvellement du matériel (achat de machine à coudre pour exercices et production en interne, achat de machine à pâte pour les cours de cuisine)
- Réinsertion sociale et familiale des enfants victimes de malformation osseuse - renforcement de matériel à la salle de kinésithérapie : achat d'une table et d'une chaise de consultation, achat d'une armoire de rangement, achat de déambulateur pour les enfants victimes de malformation, achat d'une table de rééducation).



*L'accès aux ateliers des femmes, avec les nouvelles machines à coudre*

## 2.2 Orphelins et enfants abandonnés

### ONG MAMONJY

■ MGA 4.884.000

■ N° 066/21 du 01/07/21

### ONG Mamonjy

L'ONG a mis en place un orphelinat en 2015, dans la banlieue d'Antananarivo avec comme objectif l'amélioration des conditions de vie des enfants qui y sont logés et encadrés. Elle y reçoit une dizaine d'enfants dont 6 pensionnaires et 4 demi-pensionnaires. Les enfants y suivent également des cours d'appui scolaire et des cours d'informatique. Comme activité extrascolaire, des cours de karaté leur sont également dispensés.

Pour devenir autonome financièrement, l'organisme a aménagé un bus pour en faire un «fast food» mobile situé sur une place publique à Andohalo, lieu très fréquenté par les jeunes.

L'apport financier du Consulat lui a servi à :

- acheter divers ustensiles de cuisine et des matériels électroménagers (micro-onde, four, mixeur, bouilloire, congélateur, garde-manger ;
- rénover la bibliothèque (achat d'un meuble de rangement pour les livres).



*Les responsables de l'ONG Mamonjy avec les enfants de l'orphelinat*

### Association

« Maisons des Enfants »

■ MGA 4.884.000

■ N° 065/21 du 01/07/21

### Association « Maisons des Enfants »

L'association «Maisons des Enfants» est née en 2007 suite à l'initiative d'une volontaire italienne, qui après des années d'expérience dans la coopération et de séjour à Madagascar, a décidé d'ouvrir une maison de famille pour les enfants en état d'abandon. Pourvoir aux besoins des enfants pauvres de Madagascar est son dessein. Elle se focalise sur la protection des droits fondamentaux de l'enfant : le droit d'être accueilli et aimé, le droit d'être nourri, le droit d'aller à l'école, le droit aux soins médicaux.

C'est avec cet esprit qu'en 2008, elle a inauguré dans l'un des quartiers les plus pauvres d'Antananarivo, un centre socio-sanitaire baptisé «Centre Mère-Enfant», auprès duquel les mères peuvent trouver du soutien pour élever leurs enfants dans le but de prévenir l'abandon et leur donner un meilleur avenir par le biais d'un programme de soutien alimentaire pour les enfants, de soins médicaux pour les mères et les enfants, une formation

Par ailleurs, la maison a instauré la «Maison de famille» pour offrir une maison aux enfants âgés entre 0 et 6 ans abandonnés par leur famille afin de pouvoir grandir dans une ambiance familiale avec la certitude d'un avenir serein.



*Les enfants en attente d'être servis à la cantine*

## Association

« At home »

■ MGA 3.916.000

■ N° 068/21 du 01/07/21

### Association « At home »

L'orphelinat ou Maison MasoHafa mis en place par l'association « At Home » reçoit principalement des orphelins entre 5 et 11 ans mais vient également en aide à des personnes âgées en situation de précarité extrême. Les enfants qui y sont accueillis sont au nombre de 19 pour l'année 2021.

Les enfants sont scolarisés à l'école publique du quartier et les élites envoyés à l'école privée.

Par ailleurs, ces derniers ont l'opportunité de pratiquer des activités artistiques et culturelles comme le chant, le théâtre et d'intégrer le club de foot du coin pour les sportifs.

La Maison essaie au mieux de préserver l'environnement en ayant mis en place un espace vert dans son jardin :

- Un système d'aquaponie regroupant la culture de légumes la pisciculture et le recyclage
- Une pépinière et un jardin potager pour l'autosuffisance alimentaire ;
- Des toilettes sèches pour polluer au moins le cadre ;
- Un système de compostage permettant de recycler tous les déchets.

Le projet consiste en la fabrication de meubles (lits, casiers et des étagères de rangements) pour accueillir des enfants supplémentaires. Ceci s'inscrit dans le contexte d'extension de l'orphelinat depuis le mois d'août 2020 pour accueillir un effectif escompté de 40 personnes.



*Les réalisations en 2021*

## 2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

### Association (ASERN)

■ MGA 5.016.000

■ N° 064/21 du 01/07/21

### Association des Organisations pour l'Education et la Récupération Nutritionnelle (ASERN)

Cette association intervient dans la lutte contre la malnutrition, pour la scolarisation et l'accès aux soins médicaux. Dans le cadre de son programme de prise en charge du couple mère-enfant, cette dernière a mis à disposition des enfants une cantine scolaire. Afin d'améliorer et de diversifier la qualité du repas chaque midi, l'association a pris l'initiative de compléter le repas des enfants en leur offrant des desserts à raison de trois par semaine soit du yaourt tous les lundis et mercredis et des fruits les vendredis. Ce projet a pu bénéficier à 120 enfants issus de 50 familles.



*Un moment de partage lors du repas à la cantine*

### Association (AIC)

MGA 5.962.000

N° 063/21 du 01/07/21

### Association Internationale des Charités (AIC)

L'organisme intervient dans le domaine de la santé, la nutrition via l'établissement d'une cantine scolaire, l'éducation (au niveau du préscolaire et l'alphabétisation), la promotion féminine et l'accompagnement familial et social.

Pour l'ensemble de ces activités, les cibles prioritaires sont les familles vulnérables

Le volet éducation est priorisé par le centre qui appuie la scolarisation de 110 enfants âgés de 3 à 12 ans. Fort du constat que la première cause d'abandon scolaire est le manque de nourriture, une cantine scolaire a été mise en place pour offrir un repas par jour à ces enfants.

L'objectif de ce projet cantine consiste à contribuer à l'accès aux droits les plus élémentaires des enfants : droit à l'éducation, la santé et la nutrition. C'est dans cette perspective qu'il s'est approvisionné en denrées alimentaires pour la cantine scolaire, pendant quatre mois (riz, viande, huile, pois secs)



La cantine du midi

### Association MANORINA

MGA 4.312.000

N° 071/21 du 01/07/21

### Association MANORINA

« MANORINA », créée en 2016, s'est donnée une vocation sociale, éducative et économique et vise à réinsérer les femmes et enfants survivant de la rue, très vulnérables et femmes détenues dans la Commune Urbaine d'Antsirabe.

Pour ce faire, ils mettent en œuvre des activités d'éveil en préscolaire, d'appui à la scolarisation, de formation, d'hébergement temporaire pour 5 familles et d'accueil d'urgence pour les enfants.

En 2021, l'association a mis en place une aire de jeux extérieurs pour 50 enfants de 4 à 5 ans afin d'améliorer la capacité psychomotrice des enfants en préscolaire au sein du Village Manorina.



Intégration d'enfants dans le milieu scolaire

### Association

### des Sœurs du Christ

ADS

NC

N° 054/21 du 08/06/21

### Association des Sœurs du Christ

Existant depuis près d'une trentaine d'années, l'Association des Sœurs du Christ fournit aux 400 jeunes démunis qu'elle accueille et prend en charge, une éducation, des soins médicaux ainsi que des formations professionnelles. Pour cette année 2021, il lui a été remis des lots de couverts, fournitures scolaires, draps, livres et accessoires divers, sans compter les consommables médicaux et les effets personnels à usage des sœurs missionnaires en provenance d'Europe.



Les quelques équipements reçus

## Association

### Zazakely Sambatra

■ ADS

■ NC

■ N° 057/21 du 28/06/21

### **Association Zazakely Sambatra**

Appuyée par le Consulat depuis 2016, cette année une fois de plus, le Dispensaire de l'ONG a été doté de 12 ordinateurs et de matériels photographiques avec accessoires pour un meilleur fonctionnement du centre.



# ***ANNEXES***

## ANNEXE 1

# RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

### MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring foetla, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, bords pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers
- Cabinet ophtalmologie complet
- Armoires métalliques
- Développeur radio
- Kit oxygène pour ambulance
- Bouteilles d'oxygène
- Fauteuils de repos pour malade
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux

### MATÉRIELS INFORMATIQUES

- 471 ordinateurs complets pour 100 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 3.625 ballons
- 330 paires de filets de basket et de volley
- 5.610 lots de maillots remis à 507 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

## ANNEXE 2

### DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHl Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	<b>8</b> dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	- BCI: 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHl Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP: 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	<b>19</b> dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHl Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	<b>26</b> dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	<b>50</b> dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA <b>(31.474,17 €)</b>	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	<b>67</b> dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA <b>(24.144,44 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	<b>88</b> dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA <b>(26.772,42 €)</b>	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	<b>114</b> dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA <b>(30.769,37 €)</b>	- BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €	<b>68</b> dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1

<b>2012</b>	22.300 € et 27.400.000 MGA <b>(32.264 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BAUD &amp; DAVID : 1.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.500 €</li> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car: 10.000.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 5.400.000 Ar</li> </ul>	<b>63</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 22</li> <li>- Education : 11</li> <li>- Soutien aux enfants : 10</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 18</li> </ul>
<b>2013</b>	23.800 € et 36.500.000 MGA <b>(36.836 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CIMELTA : 10.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- DELAPORTE : 3.000.000 MGA</li> <li>- DUPONSEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Pierre LURTON : 3.500 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SCIMADA : 2.500.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude et Jean-Yves :2.500.000 MGA</li> </ul>	<b>92</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education : 16</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 4</li> <li>- Sport : 21</li> </ul>
<b>2014</b>	27.739 € et 49.074.000 MGA <b>(43.569 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.300.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 987 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 4.963 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 6.000.000 MGA</li> <li>- MONEYTECH : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 988.000 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 989 €</li> <li>- Renée MAUS : 2.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.926.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> </ul>	<b>131</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education : 56</li> <li>- Soutien aux enfants : 29</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 7</li> <li>- Sport : 25</li> </ul>
<b>2015</b>	32.820 € et 64.418.659 MGA <b>(50.714 €)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.488.659 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.480 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 3.000.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160€</li> <li>- DCI : 11.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 200 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 9.000.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 4.480 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 10.000.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 7.180.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 5.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 1.000.000 MGA</li> </ul>	<b>175</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 33</li> <li>- Education : 65</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 11</li> <li>- Sport : 40</li> </ul>

<p><b>2016</b></p>	<p>53.750 € et 78.405.000 MGA <b>(76.151 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- Autres contributeurs : 10.380 €</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 500 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 870 €</li> <li>- Contributions anonymes : 2.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 1.000 €</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 1.000 €</li> <li>- Groupe BASAN : 1.500.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA: 8.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 2.881.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 3.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- Remy MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.750.000 MGA</li> <li>- Roland RAVANDISON: 400.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 7.500.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>175</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 17</li> <li>- Education : 80</li> <li>- Soutien aux enfants : 22</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 8</li> <li>- Sport : 48</li> </ul>
<p><b>2017</b></p>	<p>65.498,82 € et 88.936.431 MGA <b>(88.903,14 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMADE Monaco : 4.980 €</li> <li>- Association des Biologistes : 7.500 €</li> <li>- Banque Martin Maurel : 1.000 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA</li> <li>- Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.500.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 12.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 500 €</li> <li>- Eric GAUDUCHON : 500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 2.100 €</li> <li>- OPHAM : 6.552.760 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- REFRIGEPÊCHE : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMEF : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- SOPROMER : 2.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 11.286.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 479 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>184</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 134</li> <li>- Enfance vulnérable : 36</li> </ul>

<p><b>2018</b></p>	<p>69.969 € et 82.162.120 MGA <b>(90.509,53 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 6.000.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 1.500.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BMOI : 6.000.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 679 €</li> <li>- Conférence Immaculée de Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 10.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 350 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène : 1.500 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Leticia de Massy : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Michel BALLY : 2.300 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 7.966.520 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- STAR : 27.860.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>204</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 165</li> <li>- Enfance vulnérable : 25</li> </ul>
<p><b>2019</b></p>	<p>48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA <b>(77.337,64 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOÎT : 500.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + sport scolaire : 5.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + frais de scolarité : 20.009.000 MGA</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 USD</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène : 1.500 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Franck FOHINE : 20.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Michel BALLY : 2.300 €</li> <li>- Monloup &amp; Quinault FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 856,84 €</li> <li>- OPHAM : 8.037.140 MGA</li> <li>- RATSIMIVONY : 500.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- RENS FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SAHAM Assurance : 2.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA contribution p.2019 retard encaissement</li> <li>- STAR achat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>240</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education et Sport : 185</li> <li>- Enfance vulnérable : 30</li> </ul>

<p><b>2020</b></p>	<p>37 031,77 € et 48.632.000 MGA <b>(47.838,88 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Antoine FIEVET : 2.000 €</li> <li>- Barijaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA</li> <li>- CANAL + sport scolaire : 3. 000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 180 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 435 €</li> <li>- LIONS MONTELMAR MISTRAL : 435 €</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.021 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- RENS FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 € : 5.000 €</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR frais de scolarité : 16. 632.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 €</li> </ul>	<p><b>157</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 11</li> <li>- Education et Sport : 131</li> <li>- Enfance vulnérable : 15</li> </ul>
<p><b>2021</b></p>	<p>81.084 € et 79.168.060 MGA <b>(98.677 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.453 €</li> <li>- CANAL+ frais de scolarité : 25.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li> <li>- Conférence Immaculée Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 9.919 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- EUREKA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 500 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco 2.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 20.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 942 €</li> <li>- OPHAM : 8.918.060 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 13.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.500 €</li> <li>- Renée MAUS : 1.970 €</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.750.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>234</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 21</li> <li>- Education et Sport : 194</li> <li>- Enfance vulnérable : 19</li> </ul>



**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83  
[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)





**CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 22 356 83  
[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)